COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945, T.O.E. A.F.N et Victimes de guerre de la Corse

Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre - 1, rue Brissac - 75004 Paris

Reconnue d'utilité publique par décret du 25-06-52

Siège : Citadelle Miollis - 20000 Ajaccio - ☎ : 04 95 23 37 93
@: fac.corse@laposte.net - CCP Ajaccio 123-59 W

52ème ANNEE - N°190

1er trimestre 2013

Directeur de la publication:
Jean Fabiani

Responsable de la rédaction:
Christian Joubert

Conception :
Josée Ricci

Sommaire :

Page 1 :

- *Editorial*
- **À propos du 19 mars**

Page 2 :

- *Le Général Bigeard entre dans la légende...nationale*
- *Sympathique reconnaissance*
- *Ce que je crois*

Page 3 :

- *Le machinisme*
- *Beaux textes*

Page 4 :

- **Le Général De Lattre De Tassigny, « Le Roi Jean »**
- **La vérité qui scandalise**

Page 5 :

- **Un Officier Héroïque**
- **Cette histoire qui a marqué nos vie**

Page 6 :

- **Les Opérations Extérieures**

Page 7 :

- *Courrier des Lecteurs*
- *Libre opinion*
- *Heureux événement*

Page 8:

- *Un peu d'histoire*
- *A l'attention des adhérents*

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

EDITORIAL — LA FOI - ELLE EST PARFOIS MAUVAISE !

Nous vivons dans un monde médiatique un peu trop moutonnier, on rabâche parfois les mêmes idées pour être bien sûr qu'elles rentrent dans nos pauvres cervelles à coup de slogans.

Or, rien n'est plus énervant que la mauvaise foi ! Mauvaise foi de l'ado qui vous raconte que, certes, il est collé le mercredi mais que c'est de la faute du prof qui, comme tous ses pairs, ne comprend rien à rien. Mauvaise foi de l'automobiliste qui, niant l'évidence, explique aux gendarmes qu'il n'a pas grillé le feu rouge. Mauvaise foi du patron qui, parce qu'il n'a pas confirmé un engagement oral par un écrit inattaquable, prétend n'avoir rien dit. Mauvaise foi de l'employé qui, parce qu'il n'a pas fait son travail avec sérieux, prétend ne pas en avoir eu les moyens. Mauvaise foi des politiciens, des assureurs, des banquiers, des contribuables, des journalistes…

Sœur jumelle du mensonge, la mauvaise foi empoisonne nos relations, coupe les communications, cisaille la confiance, engendre la colère, le ressentiment et la violence. Elle met l'interlocuteur dans la position du menteur, ce qui, tout de même est un comble ! D'autre part, on entend souvent :

« Il faut que chacun prenne ses responsabilités » : tarte à la crème qu'affectionnent politiciens et journalistes – qui par ailleurs, se gardent bien de prendre les leurs - pour masquer le plus souvent une mauvaise foi à couper à la tronçonneuse. Car, convenons-en, prendre vraiment ses responsabilités n'a rien de simple, cela demande lucidité, droiture et courage.

Accepter de voir le réel comme il est, de s'être trompé ou d'avoir commis une faute, cela s'apprend dès l'enfance. L'enfant qui expérimente que la franchise « paie » et qu'il peut reconnaître ses torts sans risquer la guillotine, apprend en profondeur à assumer les conséquences de ses paroles et de ses actes et à faire face au réel.

La mauvaise foi est encore plus exaspérante lorsque nous avons affaire à de bons citoyens, placés en haut, au milieu ou en bas.

Soyons donc justes et choisissons d'aimer envers et contre tout, dans la compassion et l'amour de la vérité.

L'amour aura le dernier mot.

Jean Fabiani
Président de
la Fédération

A PROPOS DU 19 MARS...

COMMUNIQUE du PRESIDENT FEDERAL
À TOUS LES PRESIDENTS ET PRESIDENTES DES GROUPEMENTS DE LA FEDERATION NATIONALE ANDRE MAGINOT DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre Fédération, lors de ses assemblées générales, a toujours manifesté son attachement à la date du 5 décembre et ne saurait en aucun cas occulter le souvenir de plus de 100 000 Harkis sauvagement assassinés, des militaires et des civils tués ou disparus à partir du 19 mars 1962.

La majorité sénatoriale, en décidant que le 19 mars devienne une journée nationale du souvenir de la guerre d'Algérie, des combats de Tunisie et du Maroc, semble avoir ignoré les propos de l'ancien Président de la République, François Mitterrand « .... *S'il s'agit de marquer le recueillement et d'honorer les victimes de la guerre d'Algérie, je dis que cela ne peut être le 19 mars(...) car il y aura confusion dans la mémoire de notre peuple...* »

Le Président François HOLLANDE confirme que cette dernière loi n'a pas pour effet d'abroger la date du 5 décembre et ne saurait en aucun cas occulter le souvenir des drames survenus au lendemain du 19 mars 1962.

Réaffirmant son attachement à la date du 5 décembre, notre Fédération et son conseil d'administration souhaitent que les drapeaux et les symboles de la FNAM qui sont dans nos groupements, ne soient pas présents aux cérémonies prévues le 19 mars, **manifestant ainsi le souhait de la majorité du monde combattant**.

Maurice Gambert
Paris le 27 février 2013

« L'hypocrisie c'est l'hommage que rend le vice à la vertu »

La Rochefoucauld

HOMMAGE

Le Général BIGEARD entre dans la légende... nationale

En cette belle journée du 20 novembre 2012, 59 ème anniversaire de l'opération »Castor » sur Dien Bien Phu, le Général Bigeard retrouvait ses compagnons d'armes au Mémorial des guerres d'Indochine à Fréjus.
Les honneurs militaires funèbres furent d'abord rendus sur la place d'armes du camp Lecocq qui abrite le 2ème RIMa , en présence de nombreuses personnalités. Parmi elles, Marie-France Bigeard, la file du général, MM. Gérard Longuet et François Léotard, anciens ministres de la défense, les généraux Charpentier, Gouverneur militaire de Paris, Schmitt, Cann, Piquemal, Mengelle, Valérie André, Mme Geneviève de Galard, le colonel Allaire.
Sur la place, impeccablement alignés, des détachements des régiments ayant été engagés lors de l'opération Castor : le 3ème RPIMa, le 1er RCP, le 2ème REP, le 35ème RAP, le 17ème RGP. S'y ajoutaient un détachement du 516ème Régiment du Train, une section de l'Armée de l'Air, représentant les héritiers des groupes de reconnaissance photographique 2/9 Armagnac, un détachement d'honneur de la « Promotion Général Bigeard » de l'Emia et un détachement de cadres sans troupes.
L'Union Nationale des Parachutistes (UNP), qui faillit ne pas pouvoir être sur les rangs- un comble car bizarrement, la plupart des membres, notre président national en tête n'avaient pas reçu d'invitation- était très bien représentée par une importante délégation de 40 drapeaux et 180 membres, emmenée par le délégué régional, Edmond Vossier. Notre entrée dans le camp ne put se faire que grâce aux talents de persuasion de notre président.
La cérémonie débuta par l'arrivée du drapeau du 3ème RPIMa et sa garde. La Musique de la RTSO interpréta les sonneries et l'hymne national. Le Ministre de la défense, le ministre délégué chargé des Anciens Combattants, le Général Ract-Madoux, CEMAT et le Lieutenant-Colonel Revire, commandant le 3ème RPIMa par suppléance, passèrent les troupes en revue. Quatre paras, porteurs du képi du général, de sa Grande Croix de la Légion d'Honneur, de ses décorations et de son portrait vinrent se placer au centre de la place, puis ce fut la lecture de l'ordre du jour par le ministre de la défense qui occulta totalement la guerre d'Algérie, rayant ainsi huit ans de guerre du général Bigeard et de l'Armée française - certainement de peur de déplaire au gouvernement algérien –cautionnant ainsi les attaques abjectes des opposants.

Le Président Valéry Giscard d'Estaing, Président d'honneur de la Fondation Bigeard, dans un discours de très haute tenue, fit l'éloge du héros de ce jour. Après ces honneurs militaires, une cérémonie plus intime eut lieu au Jardin du Souvenir du mémorial, en présence des drapeaux du 6ème RPIMa, du 3ème RPIMa, de la famille, des autorités civiles et militaires et de quelques invités, l'urne contenant les cendres du Général Bigeard fut déposée dans la stèle, puis une plaque fut scellée sur l'ouverture.
Les chœurs de l'Armée Française entonnèrent ***la Prière du Para*** – *Grands instants d'émotion et de solennité.*

Adieu, mon Général, reposez en paix au milieu de vos camarades.
Vous l'avez bien mérité, vous qui avez tant donné à notre France.

Jean-Claude SANCHEZ
Rédacteur en chef de la revue
« Debout les Paras »

SYMPATHIQUE RECONNAISSANCE

Amicale du 9ème Régiment de Chasseurs Parachutistes du Sud-Est

La dernière Assemblée Générale de l'Amicale du 9ème RCP (Section Provence-Méditerranée- Corse) s'est tenue le 31 janvier 2013 à La Garde (83).
Présidée par Germain Blanc, ancien du 9 et ancien moniteur parachutiste, cette instance a élu à l'unanimité de ses membres, Christian Joubert, ancien officier au 9ème RCP en Algérie, membre du Bureau.
Ce même Bureau l'a désigné en qualité de Délégué pour la Corse.
Toutes nos félicitations à notre ami Christian, qui est, par ailleurs, Président Adjoint de notre Fédération.

Le Bureau

CE QUE JE CROIS

Je crois en la valeur de la bonté, car j'ai grandi avec le modèle d'un père fondamentalement bon et altruiste ; La bonté gratuite, permet d'être en empathie avec son prochain.

Jean Fabiani

REFLEXION

Dans la société actuelle, il est extrêmement difficile qu'une vie soit un arbre odoriférant car, combien de montagnes à araser : celle de l'orgueil, de l'égoïsme, de la violence –ainsi que de ravins à combler : ceux de l'indifférence, de la passivité, du dénigrement de soi.

Anonyme

LE MACHINISME

L'homme a toujours tenté d'améliorer son existence par le jeu intelligent des inventions. Dans le domaine industriel ces dernières ont, de tout temps, essayé de simplifier le travail de l'individu tout en recherchant le maximum de rendement. Nous sommes donc en droit de nous demander si le machinisme, conçu par l'esprit et né des mains de l'homme, a été pour celui-ci un instrument de libération.

Le machinisme, condition de la survie matérielle des peuples, s'est imposé à nous comme fondement de l'édifice du monde moderne. Sa perfection n'a d'égale que l'intelligence humaine qui l'a mis au monde. De cet état d'esprit est issue une nouvelle forme de travail tendant à libérer l'ouvrier de certaines fonctions que nous qualifierons de réfléchies.

Nous trouvons donc le travail parcellaire ou l'individu, contrairement à l'idée de Pascal, agit sans penser. L'artisan façonnait son œuvre du début à la fin, l'ouvrier se contente d'appuyer sur un bouton qui mettra toute une mécanique en mouvement C'est l'industrialisation avec tous les avantages que cela comporte : Amélioration du niveau de vie, commercialisation des productions etc.

L'homme n'ayant plus à penser, les responsabilités industrielles réduites au maillon que l'on remplace aisément, les gestes méthodiques ordonnés de l'extérieur, il est facile de s'imaginer que l'on a fourni à l'homme un instrument infaillible pour se libérer. En fait, le problème est plus complexe et plus dangereux.

Ces machines qui permettent à l'homme, selon le mot de Descartes, d'être « maître et possesseur de la nature » engendrent un phénomène paradoxal.

Le premier outil connu fut la main de l'homme lequel en contrôlait tous les mouvements. Il existait une communion parfaite de la pensée et de l'acte.

L'esprit d'invention fait apparaître des instruments (âge de la pierre, du fer etc....) qui subtilisent à la main le nom d'outil. Ici nous notons encore une certaine harmonie de la pensée et du geste. Ces instruments accolés nous donnent la mécanique qui entame la séparation de l'esprit et de la matière dont la rupture survient avec l'industrie et la cybernétique.

Nous avons donc assisté à un effet inversement proportionnel : Evolutif dans la modernisation de l'outil et régressif sur le plan humain

L'homme a perdu sa personnalité au profit de la matière. A un ouvrier qui se plaignait d'être réduit à l'état de machine, Taylor répondait « vous n'avez pas à penser, d'autres gens sont payés pour cela ».

Ainsi comprise, l'industrialisation est devenue l'apanage d'une certaine classe d'individus groupant l'élite de notre monde. A notre sens, la libération sera ce que cette poignée d'hommes voudra bien qu'elle soit. Utilisation pacifique ou non, il semble qu'une nouvelle forme d'esclavage soit née.

Jean Leccia
Secrétaire Général de la Fédération

BEAUX TEXTES

C'était l'après-midi
On est allé s'asseoir un peu sur la terrasse.
Marie a dix-sept ans. Elle est née à Rouen
Dont elle a la beauté, mais de chez nous la rage.
Elle a les cheveux noirs tout comme sa maman,
Et des yeux qui foudroient les hommes à son passage.
Elle est venue vers moi en tenant à la main
Le gros album de cuir que je n'ai plus ouvert depuis
Tellement longtemps et dont le parchemin porte
Deux initiales qui sont celles de mon père.
Marie avait senti mon mouvement de refus.
En hésitant un peu elle m'a tendu l'ouvrage :
« Montre-moi, a-t-elle dit ceux que tu as connus
Parle-moi de là-bas ; tu as tourné la page, mais
Je voudrais savoir pourquoi, même aujourd'hui,
Tu caches cette blessure. Parle-moi de ta terre,
De ces années enfouies. Je garderai cela secret, je te le jure. »
J'ai regardé l'enfant qui ne saurait jamais, en pensant
Que naguère au début juillet, j'avais vu disparaître
Sur l'un des quais d'Oran, une jeune fille de son âge
Qui avait tous ses traits.
Marie je vais te dire la terre où je suis née.
Je vais te raconter
Un peuple disparu, une espèce morte, l'histoire d'un regret.
Tu sauras ce qui fût et qui ne sera plus : C'était un bout de plage,
Une rue, deux cafés, une place coloniale où j'ai couru enfant ;
En buvant l'anisette, le soir en chahutant.
Je sais routes et champs écrasés de soleil et aussi l'olivier.
Je sais les voiles blancs et les iouious stridents qui montent
Vers le ciel. Je sais l'amande, je sais la figue, je sais l'Orient.
Mes copines de classe ; elles s'appelaient Simone, Aïcha, Isabelle,
Et les garçons Henri, Benjamin, Oum
Saoud... Tout comme à
Barcelone on faisait le boulevard... Regarde il m'a souri ...
Le dimanche, on portait un panier sous le bras pour passer
La journée à rire, à chanter. A midi, sur le sable on sortait la Mouna
-Qu'est-ce que c'est la Mouna ? Un jour le t'en ferai...
Au jour du Grand Pardon, de l'Aïd Srir ou de ta fête à toi
Ma petite Marie, c'était la même joie. Les Dieux devaient sourire
De voir Allah, Jésus, Jéhovah et Elie S'entendre comme jamais
Ils ne l'ont fait ailleurs. Sans même le savoir, sur ce morceau
D'Afrique, on avait inventé une idée de bonheur qui chante encore
En moi comme une source magique.
Ce n'était rien Marie, qu'une terre bénie où la fraternité existait vraiment
Jusqu'à ce qu'elle ne soit qu'un rêve évanoui,
Comme un jouet d'enfant, piétiné par les Grands.

Texte dit par Marthe Villalonga
Actrice de Cinéma et de Théâtre

« Les chanceux sont ceux qui arrivent à tout, les malchanceux sont ceux à qui tout arrive »

Eugène Labiche

LE GENERAL JEAN de LATTRE de TASSIGNY

« LE ROI JEAN »

Le général, en deuil de son fils Bernard tué lors des combats de Ninh-Dinh, porte le brassard noir

De Lattre est un personnage Complexe qui mêle l'ambition à la sincérité, le cynisme à la chaleur humaine. Comme Lyautey, il a besoin d'être aimé. Son fils Bernard, lieutenant, se bat au Tonkin. A mots couverts, face au désordre ambiant, il presse son père de venir. Jean de Lattre entend cet appel. Là-bas, il sera utile, il répondra au désarroi de jeunes sous-officiers, il trouvera des gens qui l'aimeront malgré ses foucades, ses injustices, ses horaires impossibles et ses décisions brutales. C'est le propre du chef de savoir s'entourer.

Jean de Lattre quitte Paris avec une équipe de haute qualité. Salan, le marsouin qui connaît le mieux l'Indochine et que Leclerc avait emmené avec lui. Beaufre, Cogny, Allard, des cervelles militaires qui tournent vite. Et puis aussi, surprise, deux hauts fonctionnaires, revenants de l'équipe Decoux en 40-45, le gouverneur général Gautier et l'administrateur Aurillac. De fins connaisseurs du monde asiatique qui sauront éclairer le nouveau Haut - Commissaire.

LE ROI JEAN

De l'arrivée à Tan Son Nut, l'aérodrome de Saïgon, le 17 décembre 1950, Lucien Bodard écrira : **« Je n'ai jamais vu un acteur réussir son entrée comme De Lattre en Indochine ».** Le nouveau patron apparaît au sommet de la passerelle du Constellation, Impérial, tenue blanche, cravate noire. Barrettes de décorations. Insigne du Rhin et Danube. A pas lents, le Roi Jean descend, dominant la cour craintive qui l'attendait. Dans quelques heures, il lancera aux lieutenants et aux capitaines : « **'C'est pour vous les jeunes que je suis venu ! Désormais, vous serez commandés ! »**

Un électrochoc embrase le corps expéditionnaire groggy par Cao-Bang. Effectivement, les choses vont changer sous le pontificat de Jean de Lattre. Le général de Lattre, malade, quitte définitivement l'Indochine le 119 novembre 1951. Il vient d'y passer onze mois, coupés par des absences imposées par ses obligations. Derrière lui, le sillon tracé laisse une empreinte profonde.

L'ANNEE 1951, au plan militaire, se solde par des succès : Tien Yen, Vinh Yen, Mao Khé, Nghia-Lo, Hoa-Binh. L'offensive ennemie sur le Day, en dépit de l'épisode sanglant et douloureux de Ninh-Binh où Bernard de Lattre a trouvé la mort, s'achève par un échec pour le Viêt Minh. Partout, Giap et ses bodoï ont été contrés. Le corps expéditionnaire français, réconforté, talonné par son chef, tend à oublier la RC 4 et s'oriente résolument vers une solution vietnamienne. Le delta tonkinois, avec sa ceinture bétonnée paraît à l'abri des mauvais coups. La finalité de la guerre d'Indochine s'appuie sur des bases nouvelles et solides ; Elle ne correspond plus à une ambition de caractère colonial.

La France se bat en Indochine pour permettre aux Vietnamiens d'édifier une nation indépendante hors de la mouvance communiste. Ce faisant, elle s'intègre au combat du monde libre contre l'impérialisme marxiste de Moscou et Pékin. Gage de cette indépendance nationale, une armée nationale se met sur pied. Elle comptera dans les 128 000 hommes à la fin de 1951. Une école d'officiers s'ouvre à Dalat. Partout, un encadrement vietnamien accède à des postes de responsabilités. Cédant à la pression du Haut - Commissaire, l'inconstant Bao-Dai a décrété la mobilisation générale. Chef officiel de l'état vietnamien à construire, l'empereur paraît séduit et enclin à suivre la voie offerte par le Haut - Commissaire.

Une solution politique, coiffant l'affrontement militaire, s'ouvre aussi bien pour les Français que pour les vietnamiens. L'onction pontificale à été obtenue afin de rallier les catholiques vietnamiens. Au Tonkin, dans le secteur dit des évêchés, une telle reconnaissance du Vatican pèse.

SI...

Si la santé du général de Lattre s'était maintenue, l'évolution constatée se serait-elle maintenue ? Ce sont les hommes, les figures de proue selon l'expression de René Grousset, qui font l'Histoire. Incontestablement, Jean de Lattre aurait continué à imposer sa marque. Alors ? Que serait-il advenu ? Impossible de répondre car l'Histoire ne se refait pas. Il est clair que les problèmes demeuraient : La montée en puissance du Viêt-Minh soutenu par la Chine communiste, l'inconstance de Bao-Dai et d'une partie de son entourage, le coût financier et humain de la guerre et l'instabilité gouvernementale en France avec ses éventualités de remise en cause de la ligne suivie en Indochine.

Les généraux De Lattre et Salan

De Lattre, lui-même, devant les équivoques parisiennes, n'aurait-il pas été enclin à renoncer comme le fut Leclerc avant lui ? Ne se serait-il pas lassé de rouler sans cesse le rocher de Sisyphe vietnamien ? Finalement son passage en Indochine ne pouvait-il risquer de se muer en ce qui est appelé là-bas une « queue de typhon » ? Un orage qui meurt sans grandes incidences.

Quoi qu'il en soit, une certitude demeure.

Jean de Lattre de Tassigny a vécu en Indochine la plus grande heure de sa vie. C'est là qu'il a pu mieux exprimer son intelligence devant une situation nouvelle pour lui, son emprise sur les hommes et les évènements. Son bâton de maréchal, il l'a gagné en terre asiatique, permettant ainsi à Juin, Leclerc et Koenig, ses compagnons de la Seconde Guerre mondiale, de l'obtenir.

Par Pierre Montagnon
Revue « Debout les Paras »
(janvier 2013)

LA VERITE *qui scandalise*

La justice a récemment condamné la propriétaire d'un cagibi , non, d'un « micro-logement » pour avoir loué à Paris pour 430 euros par mois, un studio de 5,78 m2 – un décret du 30 janvier 2002 stipule qu'un logement décent doit afficher une surface d'au moins 9 m2.

La conscience de cette boutiquière ne l'empêchait pas de trouver le sommeil.

Alors, nous pouvons dire que le cœur amolli par la crise du logement, dont ils perçoivent le douloureux écho par la fenêtre, des propriétaires philanthropes sont prêts à louer leur « penderie » à une famille entière.

Jean Fabiani

UN OFFICIER HEROÏQUE

CAPITAINE Antoine-Dominique BIANCAMARIA

Antoine- Dominique Biancamaria est né en 1923 à Avignon, où son père, originaire de Villanova près d'Ajaccio, sert comme officier au 58° Régiment d'infanterie. En 1935 il intègre le Prytanée Militaire de La Flèche, et après l'Armistice de juin 1940 rentre en Corse. En septembre 1943, il s'engage dans les Tirailleurs Sénégalais en Algérie, est admis à l'Ecole Militaire de Cherchell, et en sort Aspirant en juin 1945.

Volontaire pour l'Extrême-Orient, il débarque à Saïgon en novembre 1945 et participe, pendant trois ans, à tous les combats de Cochinchine puis du Tonkin, où il est blessé. Cinq belles citations récompensent le *« jeune chef de section aux belles qualités de courage, d'allant et de sang froid »* Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur en décembre 1948, comme Sous-lieutenant.

Le prestigieux « palmarès » du Capitaine Biancamaria : Officier de la Légion d'Honneur, 3 croix de guerre et 9 citations.

Promu Lieutenant en juin 1949, volontaire pour un second séjour en Indochine, il repart en juillet de ma même année. Affecté au 21ème Régiment d'Infanterie Coloniale, au Centre Annam, il y commande une compagnie. A la fin du séjour, sa croix de guerre s'orne de trois nouvelles citations : deux à l'ordre de la division et une à l'ordre de l'Armée. Cette dernière est élogieuse : *« Commandant de compagnie d'intervention d'une valeur exceptionnelle. Sait allier à un sens manœuvrier remarquable de rares qualités d'intrépidité et d'audace... »*

De retour en métropole en décembre 1951, le Lieutenant Biancamaria est promu Officier de la Légion d'Honneur en juillet 1954 et obtient le diplôme d'Etat-major. Affecté à l'Etat-major de la 25° Division Parachutiste - commandée par le Général Gilles - alors en opérations dans les Aurès, il est nommé au grade de Capitaine en 1955, puis effectue un séjour Outre-mer de deux ans au Niger, et au Sahara.

Insigne de la promotion d'officiers d'active "Capitaine Biancamaria"

Le 1er décembre 1957, il rejoint le 8ème Régiment de Parachutistes Coloniaux en Algérie, comme Commandant de compagnie. Le 11 février 1959, au nord-ouest de Tébessa, gravissant les pentes du djebel Motloug à la tête de ses hommes, il est touché par une balle tirée dans le ventre. Evacué par hélicoptère sur l'antenne chirurgicale de Tébessa, il décède peu après. Le texte de sa dernière citation à l'ordre de l'Armée, le décrit comme un : *« Magnifique chef de guerre qui incarne les plus pures traditions de l'Officier parachutiste...Splendide entraîneur d'hommes aux titres de guerre légendaires. Restera pour tous un exemple de dynamisme et de foi »*

Officier de la Légion d'Honneur, titulaire de neuf citations dont deux à l'ordre de l'Armée (Palmes), le Capitaine Antoine-Dominique Biancamaria tombe à l'âge de 36 ans. Une proposition pour le grade de Commandeur de la Légion d'honneur n'est pas retenue car trop jeune en âge.

Ci-dessus, la dernière photo du Capitaine Biancamaria au combat. Il vient de passer un message, restitue le combiné à son radio, et ne sait pas encore que quelques instants plus tard il sera mortellement blessé au ventre.

En juillet 2002 - en présence de sa sœur Anne-Marie, épouse Poli, et de son frère, le Colonel Jérôme Biancamaria, Officier de la Légion d'honneur, - une promotion d'officiers d'active, de l'Ecole Militaire Interarmes de Coëtquidan, demande à porter son nom. Quarante-trois ans après sa mort, l'exemple de l'officier ajaccien, chef de guerre légendaire, est immortalisé au grand jour par ses jeunes camarades.

Tant d'années ont passé depuis la création du "Stade Capitaine Biancamaria" en 1962. Déjà, s'estompait dans le temps, le souvenir de cet homme. Jamais il n'aurait pensé que ses camarades de combat, se souviendraient de lui après sa mort. Et puis, voilà que cinquante ans plus tard, la municipalité de Vandœuvre-lès-Nancy vient de lui manifester sa gratitude, l'honorant au delà de toute attente et pérennisant son souvenir (un quartier et une rue de cette ville porte son nom). Si la famille d'Antoine Biancamaria s'en trouve plus qu'honorée, la Corse peut être fière que l'un de ses enfants entre dans la postérité, là- bas, en Lorraine, sur cette terre qui, plus que toute autre, demeure un symbole fort du patriotisme.

Lieutenant - Colonel (H) Raoul Pioli (Février 2013)

CETTE HISTOIRE QUI A MARQUE NOS VIES

LE GOULAG

Après « une journée d'IVAN DENISOVITCH », paraît à Paris « l'Archipel du Goulag ». Son auteur, Alexandre Soljenitsyne, y oppose le système, concentrationnaire soviétique du « Goulag », qu'il a vécu de l'intérieur. Tout l'occident, s'ouvre alors à la réalité des camps soviétiques et Soljenitsyne, désormais célèbre dans le monde entier, obtient le Prix Nobel de littérature en 1970. Mais qu'est-ce que le Goulag ? C'est un organisme qui gère les camps de travail en URSS. Jusqu'en 1953, ces camps reçoivent de nombreuses victimes : des criminels, des opposants au Régime. Probablement 10 à 18 millions de personnes, souvent internées dans les régions arctiques, au nord de l'Oural ou en Sibérie. Les camps des « îles Solovski » deviennent un modèle du genre pour le Régime.

Certes de tels camps existaient déjà sous la Russie Tsariste, mais c'est Staline qui les érige en véritable système de répression : répression de la paysannerie, purges staliniennes, épurations ethniques…

Hommes et femmes sont déportées dans ces lieux où les attendent un froid intense, la faim, les sévices quotidiens et souvent la mort. Ils sont ainsi 120 000 à travailler sur l'immense chantier du Canal Baltique, Mer Blanche, 260 000 sur celui de la voie ferrée du BAM vers l'Extrême Orient !Un temps de travail fixé à 11 heures par jour avec seulement 3 jours de repos par mois. Ceci afin « d'exploiter » rationnellement et au maximum toutes les capacités physiques des détenus. Il faut attendre l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, initiateur de la « Glasmost » pour que les camps soient définitivement supprimés. Tous ? Non, car le Goulag a fait des émules dans d'autres pays. Au Vietnam, en Chine avec les « Laogaï » de sinistre réputation, en Afrique, au Cambodge où les « Kmers Rouges » ont exécuté un quart de la population. Et aujourd'hui, la Corée du Nord est-elle bien la seule à conserver ce système répressif de type « Goulag » ? Il est permis d'en douter !

MALI :

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ANNONCE LE DECLANCHEMENT DE L'INTERVENTION FRANCAISE

À l'occasion de ses vœux au corps diplomatique, François Hollande a annoncé qu'il souscrivait à la demande de concours militaire exprimée par son homologue malien la veille : « *Les terroristes [...] cherchent à porter un coup fatal à l'existence même du Mali. La France-comme ses partenaires africains et l'ensemble de la communauté internationale-ne pourra pas l'accepter [...]. J'ai donc décidé que la France répondra-aux côtés de nos partenaires africains-à la demande des autorités maliennes ; Elle le fera strictement dans le cadre des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et elle sera prête à arrêter l'offensive des terroristes si elle devait se poursuivre car c'est une exigence de solidarité et de responsabilité* ».Le même jour, lors d'une allocution télévisée, le chef de l'Etat a confirmé l'intervention française qui avait débuté plus tôt dans l'après-midi.

LE DIXMUDE EN MISSION DE TRANSPORT OPERATIONNEL

Le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Dixmude est arrivé à Dakar après avoir appareillé, sur court préavis, de Toulon avec les éléments d'un groupement tactique interarmes à son bord. Le BPC participe ainsi au renforcement du dispositif militaire français déployé dans le cadre de l'opération Serval, en procédant à un acheminement stratégique vers le théâtre. Les marins ont notamment embarqué des VBCI et des chars AMX10RC ainsi que le personnel des différents régiments. C'est la première fois qu'un BPC est déployé en mission de transport opérationnel avec un tel chargement. Cette projection maritime a mis en avant la pertinence de ce choix capacitaire.

HOMMAGE AU CHEF DE BATAILLON DAMIEN BOITEUX

Le Lieutenant Damien Boiteux du 4ème Régiment d'Hélicoptères des forces spéciales a été mortellement blessé alors qu'il était aux commandes de son hélicoptère, le 11 janvier dans les premières heures de l'opération Serval. Une première cérémonie d'honneurs militaires, réservée à la famille et aux compagnons d'armes, a eu lieu à l'Hôtel National des Invalides ; présidé par le Général d'Armée Bertrand Ract-Madoux, Chef d'Etat Major de l'Armée de Terre. Celui-ci a décerné à titre posthume la **croix de la valeur militaire** avec **citation à l'ordre de l'armée.**
Auparavant, le cortège funèbre est passé sur le pont Alexandre III, où les citoyens ont été invités à manifester leur hommage et leur solidarité.
Un hommage national a été rendu lors d'une seconde cérémonie, présidée par Jean-Marc Hérault, Premier ministre, accompagné par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.
Damien Boiteux, **promu au grade de chef de bataillon** à titre posthume, a **été fait Chevalier de la Légion d'Honneur** par le Premier Ministre.

CÔTE D'IVOIRE :

LICORNE LUTTE CONTRE LE FEU

Sollicitée par l'Etat-major général ivoirien, la section sécurité incendie sauvetage de la force Licorne est intervenue sur un feu qui s'était déclaré sue la base aérienne d'Abidjan, située en bordure de l'aéroport Houphouët-Boigny. L'équipe de pompiers militaires français s'est rapidement insérée dans le dispositif des pompiers ivoiriens de l'aéroport et la situation a été maîtrisée.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE :

PROTECTION DES RESSORTISSANTS

Des militaires français de l'opération Boali (soutien à la mission de consolidation de la paix en République centrafricaine) ont assuré la sécurité des ressortissants et des emprises diplomatiques françaises de Bangui, la capitale de la République centrafricaine. Peu après, ils ont été renforcés par une compagnie du 2ème Régiment Etranger de Parachutistes puis par une compagnie du 2ème Régiment Etranger d'Infanterie (2ème REI) en mission de courte durée au Gabon ainsi que par deux hélicoptères *Puma* des éléments français au Tchad. Au total, près de 600 militaires français étaient présents en Centrafrique. A partir du 11 janvier, le rétablissement de la situation sécuritaire dans la capitale centrafricaine a permis le désengagement progressif des militaires français La compagnie du 2ème REI reste en mesure d'intervenir, sur court préavis, en cas de nouvelle dégradation de la situation.

LIBAN :

FORMATION AU TIR MISSILE ANTICHAR MILAN

Trois militaires de la compagnie VBCI et 16 militaires de l'Escadron d'Eclairage et d'Investigation ont suivi un stage de « tireur missile d'infanterie léger antichar »(Milan) au Liban, conduit par la *Force Commander Reserve*.
Le stage comportait une instruction théorique sur le camp français de *Dayr Kifa* et une mise en pratique sur le camp espagnol de Marjayoun. Les cours portaient notamment sur la mise en œuvre du système d'arme et les techniques de tir avec simulateur.

OCEAN INDIEN

SURCOUF AU SECOURS D'UN BOUTRE INDIEN

Engagé dans Atalante, l'opération européenne de lutte contre la piraterie, la frégate légère furtive *Surcouf* a porté assistance à un boutre indien et à ses dix membres d'équipage. Victime d'une avarie, le navire avait lancé un appel de détresse. Le *Surcouf* qui patrouillait au large des côtes somaliennes, a dévié de sa route pour porter secours au boutre et a mis à l'eau son embarcation légère afin de récupérer les marins indiens. Ces derniers, qui étaient sains et saufs, ont été pris en charge par l'équipe médicale.

Armées d'Aujourd'hui (février 2013)

Début janvier 2013, Daniel Labarry, Président de l'UDAC des Pyrénées Atlantiques et ancien officier dans un Régiment Etranger d'Infanterie durant son service militaire en Algérie, a adressé à son ami Christian Joubert, Président-adjoint de la Fédération, un courrier dans lequel il déclare : Je reçois régulièrement le journal « Combattants Corses » avec beaucoup de plaisir. J'ai particulièrement apprécié le dernier numéro avec l'éditorial de ton Président sur le sens de l'effort qui manque tant à nos contemporains, ainsi que la réflexion sur la camaraderie du Secrétaire Général. En un mot, ces pages variées sont très agréables à lire, vous avez de la chance de pouvoir réaliser ce lien – trop rare dans notre milieu combattant !...

Daniel Labarry
Président de l' UDAC (64)
64122 Urrugne

LIBRE OPINION

Lettre ouverte au Général GEORGELIN
(Grand Chancelier de la Légion d'Honneur)

Monsieur ,

J'avais déjà peu de considération pour l'officier qui, ayant fait principalement carrière dans les écoles, les Etats-Majors, les cabinets de toutes sortes et peut-être même les loges, avait atteint le plus haut grade et la plus haute fonction de l'Armée Française.

J'avais ressenti de la honte lorsque, faisant fi de toute modestie et de toute dignité, vous aviez accepté de devenir le premier grand chancelier, d'origine militaire, **dépourvu de tout titre de guerre**. Je pensais avoir tout vu mais je me trompais ? A l'arrivisme et à l'outrecuidance qui vous caractérisent, vous avez ajouté l'infamie d'une décision : l'exclusion d'un **français exemplaire**, de l'ordre de la Légion d'Honneur.

Je vous tiens pour l'unique responsable de cette sanction injuste et partisane. Vous êtes **responsable** car, en décidant de saisir le conseil de l'ordre, vous avez obéi immédiatement à la délation d'un **Gavoury** qui vous sommait par communiqué de presse d'ouvrir une procédure disciplinaire . Vous êtes **responsable** car vous avez qualifié des propos libres et incontestables(déjà maintes fois tenus et écrits contre Charles de Gaulle par de nombreuses personnalités appartenant à l'ordre, sans entrainer aucune sanction) en un acte contraire à l'honneur et vous avez choisi la sanction la plus **grave** envers un **patriote irréprochable**, **OFFICIER** décoré et blessé au combat. Vous êtes **responsable** car vous n'avez pas eu pour Jean-François Collin, Président de l'Association de Défense des Détenus et Exilés de l'Algérie Française comprenant 2500 membres (ADIMAD), l'indulgence qui fut accordée à un ancien Président de la République et à un ancien Premier Ministre, pourtant tous deux repris de justice.

Vous avez attendu un an avant de rendre publique votre sanction infamante sans avoir eu la correction d'en informer **auparavant** le premier intéressé. Bien que Général, vous vous êtes dispensé d'une tradition et d'un vieil usage de l'armée qui demande que toute sanction soit notifiée à l'intéressé mais aussi clairement motivée. Et vous y avez ajouté la maladresse, pour ne pas dire la perfidie, de faire coïncider l'exclusion de **Jean-François Collin** avec l'annonce d'un wagon de promotions de « favoris » du pouvoir comprenant entre autres, l'Imam Marocain de Bordeaux et une avocate qui s'était illustrée dans la défense des terroristes du FLN.

Certes votre sanction inique et sans appel, dans la droite ligne des tribunaux militaires d'exception gaullistes qui firent exécuter, emprisonner, limoger, dégrader et déchoir les Patriotes Résistants de l'Algérie Française, restera sans effet sur un **HOMME** qui a toujours fait passer **L'HONNEUR** avant les honneurs. Mais, elle constitue néanmoins une **PROVOCATION** et un véritable **OUTRAGE** envers les Français d'Algérie et tous les patriotes qui cultivent encore une haute idée de la **PATRIE** et de **L'HONNEUR**.

Une telle décision, qui révèle parfaitement au grand jour, votre conception sordide et courtisane de l'**HONNEUR**, ne pouvait rester sans riposte c'est pourquoi je tiens à vous exprimer, par la présente mon indignation doublée de mon plus profond mépris.

Veuillez agréer, Monsieur, les salutations françaises que m'impose la courtoisie.

Jean-Pierre Papadacci
Magazine P.N.H.A (janvier 2013)

HEUREUX EVENEMENT

Notre Premier Vice – Président, Paul Léonetti, est un cumulard joyeux. Il est pour une seconde fois grand-père d'un « soleil » prénommé Thibault. Qu'il réchauffe fortement la famille.
Félicitations affectueuses

Le Bureau

« Savoir et ne point faire usage de ce qu'on sait, c'est pire qu'ignorer ».

Alain

UN PEU D'HISTOIRE

La signature du Concordat

Le 12 juillet 1790, la nouvelle Assemblée issue de la Révolution avait voté la loi sur la constitution civile du clergé et provoqué une rupture au sein de la société française. Mettant fin au Concordat signé à Bologne en 1516 par François Ier et Léon X, cette loi établissait que, dorénavant, tous les ministres, même les évêques, devaient être élus par les fidèles sans que Rome ait son mot à dire et devaient être rétribués par l'État. Environ la moitié des prêtres avaient accepté de prêter serment de fidélité « à la Nation, à la Loi, au Roi ». L'autre moitié était devenue « réfractaire ». L'année suivante, le pape Pie VI avait déclaré qu'il considérait les premiers comme schismatiques et hérétiques.

Au lendemain de son coup d'État du 18 Brumaire, Bonaparte, Premier Consul, sait que pour se maintenir, il doit régler cette crise religieuse. De son côté, Pie VII, élu pape en mars 1800, veut restaurer l'unité de l'Église. En 1801, Rome et Paris se mettent d'accord sur un texte rédigé par Joseph Bonaparte, frère du Premier Consul, et le 15 juillet, un nouveau Concordat est signé. Le pape reconnaît la République et renonce aux biens enlevés au clergé sous la Révolution, tandis que « le gouvernement de la République française reconnaît que la religion catholique, apostolique et romaine est la religion de la plus grande majorité des Français ». Définitivement adopté et promulgué en avril 1802, le Concordat met fin aux guerres civiles et religieuses qui divisaient les Français depuis 1790. Il restera pour l'essentiel en application jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État, en 1905.

Le massacre des mamelouks

Créés au IXe siècle pour constituer la garde des califes abbassides de Bagdad, les mamelouks étaient recrutés parmi les esclaves non musulmans. En Égypte, les mamelouks s'emparent du pouvoir en 1250 en renversant le sultan ayyoubide dont ils assuraient la garde. À la fin du XVe siècle, les Ottomans leur déclarent la guerre et parviennent, en 1517, à les chasser du pouvoir. Ils placent alors le sultan turc Selim Ier sur le trône. Les chefs mamelouks parviennent néanmoins à conserver des postes clés dans la nouvelle administration – ils reçoivent le titre de beys – et forment une aristocratie militaire.

En 1798, Napoléon Bonaparte écrase les mamelouks lors de la bataille des Pyramides. Une partie d'entre eux, ralliée à Bonaparte, constituera par la suite un escadron de la garde impériale et servira notamment en Belgique. Après la bataille d'Austerlitz, ils formeront un régiment à part entière et feront partie des troupes d'occupation françaises à Madrid au moment de la révolte de mai 1808.

En 1805, Méhémet-Ali obtient le titre de pacha – ou gouverneur – de l'Égypte. Apprenant que les mamelouks cherchent à l'assassiner et menacent son pouvoir, il invite environ 470 de leurs chefs à la citadelle du Caire le 1er mars 1811 et les fait tous assassiner. Cet épisode marque la fin des mamelouks d'Égypte.

À L'ATTENTION DES ADHÉRENTS

Nous vous rappelons que **l'Assemblée Générale annuelle statutaire** se tiendra le **27 avril 2013 à 10 heures**

au restaurant **« Le Pavillon Bleu »** situé 26 Cours Général Leclerc à Ajaccio

Votre présence s'avère indispensable pour notre crédibilité et notre rayonnement de plus en plus grand.

En tant qu'adhérent, c'est impérieux.